



Communiqué

Exercice de sécurité dans la tranchée couverte de Saint-Etienne de Cuines et le tunnel d'Orelle

Vendredi 6 janvier se déroulera un exercice de sécurité concernant notamment la tranchée couverte de Sainte-Etienne de Cuines et le tunnel d'Orelle.

Organisé par les secours publics de la vallée de la Maurienne en étroite collaboration avec la SFTRF, cet exercice, qui n'occasionnera aucune gêne à la circulation, se déroulera en plusieurs étapes.

En début de matinée, les pompiers appartenant à la chaîne de commandement de la vallée de la Maurienne feront une visite du PC et de la salle opérationnelle du CESAM, l'occasion de leur présenter en détail les installations techniques de l'autoroute de la Maurienne et des tunnels autoroutiers.

La visite sera poursuivie par un exercice rassemblant les cadres de la SFTRF et l'encadrement des pompiers, qui se déroulera en salle sur la base d'un scénario « virtuel » d'un accident de poids lourd avec déversement de matières dangereuses à l'intérieur de la tranchée couverte de Sainte-Etienne de Cuines. Cette simulation permettra notamment de tester en salle les différentes procédures de gestion d'incident et de communication entre le PC de crise des secours publics et la salle CCO du CESAM.

Cet exercice sera reconduit l'après-midi, toujours en salle, sur la base d'un scénario identique, mais sensé se dérouler à l'intérieur du tunnel d'Orelle.

Il se poursuivra ensuite sur site, où l'on procédera à une évacuation réelle de personnes depuis un des abris du tunnel d'Orelle via la gaine d'évacuation de l'ouvrage.

Destiné notamment à tester les procédures de gestion de crise et les techniques d'évacuation, cet exercice permettra également de renforcer encore la collaboration entre la SFTRF et les services publics de secours de la Vallée de la Maurienne.

Autoroute de la Maurienne : des tunnels surveillés 24h sur24

Les tunnels et ouvrages souterrains de l'autoroute de la Maurienne font l'objet d'une surveillance permanente depuis le poste de contrôle (PC) situé au cœur du CESAM et qui gère les équipements et la sécurité de l'ensemble de la concession, depuis Aiton jusqu'à la plate-forme du tunnel du Fréjus.

Six régulateurs assistés de 4 opérateurs y assurent 24 h/24 la surveillance et la gestion du trafic, ainsi que le suivi des équipements d'exploitation et de sécurité de l'autoroute et des tunnels. Ils recueillent les informations transmises soit par les agents routiers patrouilleurs, soit par les divers équipements (réseau d'appel d'urgence, vidéosurveillance, G.T.C., stations météo, détection d'incendie...), puis les traitent en fonction de l'urgence de l'événement.

Pour cela ils peuvent commander à distance la signalisation (barrières de fermeture des tunnels, panneaux et feux d'affectation de voies, panneaux à messages variables) et de tous les équipements techniques. Ils peuvent également intervenir sur la gestion de l'éclairage, de la ventilation et de la signalisation des tunnels. Ce sont également les régulateurs qui coordonnent les moyens d'intervention et alertent des services de sécurité publique (pompiers, gendarmerie). Ils sont assistés par trois opérateurs pendant les périodes de fort trafic.

Le réseau vidéo transmet des images en couleurs de différents points singuliers sur l'autoroute de la Maurienne. Entre Aiton et la plate-forme du tunnel du Fréjus, 70 caméras orientables placées en extérieur surveillent les zones proches des tunnels, les péages, les diffuseurs et le CESAM, et 123 caméras couvrant la totalité du linéaire des tunnels (inter distance inférieure à 100 m). Ces images sont transmises vers 16 moniteurs vidéo au PC du CESAM ainsi que vers 6 autres moniteurs (bureaux cadres CESAM - bureau chefs d'équipes viab. - bureaux Receveurs-Chefs Péage - direction d'Exploitation Modane).